

L'ECHO du ROANNAIS

ET DU CENTRE

ADMINISTRATION
ANNONCES
ET RÉDACTION
Cours de la République
à l'imprimerie FERLAY.

ABONNEMENTS :
ROANNE
Trois mois . . . 5 fr.
Six mois . . . 9 fr.
Un an . . . 18 fr.

JOURNAL POLITIQUE QUOTIDIEN
Paraissant le soir à Roanne, avec les
dépêches de la journée.

ABONNEMENTS :
DÉPARTEMENTS
Trois mois . . . 6 fr.
Six mois . . . 10 fr.
Un an . . . 20 fr.

ANNONCES :
A LYON, Agence V. Fournier, 11, rue
Corfou (pour dép. Rhône-et-Loire, Ain, Rhône,
Isère, et arrond. de St-Etienne et Montbrison).
L'AGENCE HAVAS, place de la Bourse, 6,
et l'AGENCE AUBOURG et Cie, place de la
Bourse, 10, sont seules chargées, à Paris de
recevoir les annonces.

La maladie du comte de Chambord ET LA PRESSE

A l'heure où nous écrivons ces lignes, peut-être le comte de Chambord a-t-il succombé. En tout cas, l'heure n'est plus aux illusions. Le langage des journaux amis du prince laisse comprendre que l'auguste malade est désespéré.

Il nous a semblé que rien ne pourrait mieux exprimer quelle admirable existence ce va sans doute disparaître que de recueillir aux hasards les impressions de nos confrères, conservateurs ou républicains, en face de ce lit de mort.

Écoutons d'abord une organe ultraroyaliste, le *Clairon* qui, par la plume de son rédacteur en chef, se refuse à désespérer :

Dieu, qui depuis longtemps se montre si justement sévère pour notre pauvre pays, voudra, nous l'espérons, lui épargner une catastrophe qui serait assurément la plus terrible qu'il ait subie en ce siècle.

Ils ne nous abandonneront pas à ce point que nous ayons à pleurer la perte du premier de tous les Français, du prince qui a su rester dans l'exil plus grand que les autres rois de la terre, au milieu de leur puissance et de leurs grandeurs.

La France n'aura pas ce remords d'avoir perdu, sans l'avoir acclamé, celui qui peut, et qui doit le sauver de l'abîme où elle s'enfonçait lentement.

Le *Gaulois*, journal conservateur d'une couleur indéterminée, donnait dès hier les conseils suivants aux conservateurs :

Le péril de tous exige de chacun le sacrifice de ses préférences.

En face de l'abaissement de notre patrie et de la déconiture morale et matérielle de la République, qu'a-t-on à montrer de solide, de compacte, quel est le port qui s'ouvre large, abrité, hospitalier à tous les hommes de bonne volonté ? — la monarchie.

Descendez en vous-mêmes, disions-nous tantôt à nos amis du parti bonapartiste, avez-vous, à l'heure présente, à offrir à votre pays battu par la tempête et qui va sombrer tout à l'heure, si le secours n'arrive à temps, l'équivalent de ce que présente la Maison de France, soit groupée autour de Monsieur le comte de Chambord vivant, soit autour de son cercueil, dans lequel pas un Français ne peut vouloir que les espérances de la France conservatrice soient ensevelies avec lui ?

Nous sommes à l'heure des devoirs et des sacrifices, pour les sujets comme pour les princes.

La nécessité urgente, c'est la sortie de l'anarchie républicaine.

La porte de sortie prochaine, c'est la monarchie.

Si Monsieur le comte de Chambord est vivant, vive le Roi !

Si Monsieur le comte de Chambord est mort ou va mourir, vive le Roi !

Ce « si » est, pour nous, synonyme de vive la France !

Le *Figaro*, dont la ligne politique est plus ondoïtante encore que celle du *Gaulois*, croit aussi à l'avenir de la monarchie.

A tort ou à raison, bien des préjugés existaient contre M. le comte de Chambord dans cette masse ignorante qui s'imaginait voir, dans sa personne et dans son drapeau, le retour de l'ancien régime ; et on peut dire qu'à ce point de vue le prince, par la façon dont il avait, en ces derniers temps, présenté son programme et ses idées, avait plutôt fortifié que dissipé les préventions populaires.

Mais c'était l'homme qui en était atteint, non le principe monarchique lui-même, conservé au contraire au fond des esprits comme la véritable ressource de l'avenir.

On a prêté naïvement, à ce propos, un mot curieux et profond à un ancien ministre de l'Empire qui, faisant allusion à l'impopularité plus ou moins justifiée de M. le comte de Chambord, comme à celle, beaucoup mieux établie du prince Napoléon, aurait dit : « La première monarchie qui se fera est celle dont le chef mourra le premier. »

Que le mot soit authentique ou non, la dépêche de Frohsdorf lui donne une actualité saisissante, et, une fois de plus, il semble que la Providence soit à la veille d'entrer en scène.

Ce qu'il y a de sûr, c'est que la commotion

causée dans toutes les régions politiques par la nouvelle de l'état alarmant de M. le comte de Chambord a fait toucher du doigt la fragilité de la République, et que si, dans les desseins de Dieu, le dernier représentant de la branche aînée des Bourbons devait disparaître sans régner, la vieille dynastie nationale, personnifiée dans un groupe incomparable de princes populaires, n'en resterait pas moins, glorieuse et forte, pour assurer les destinées de l'avenir.

Des deux principaux journaux orléanistes, le premier, le *Soleil*, organe spécial du duc d'Aumale, cite sans commentaires la note de l'*Union*, le second, le *Français*, organe des fusionnistes et du duc de Broglie, se borne à cette courte réflexion :

On trouvera plus loin le texte de la note publiée hier soir par le journal l'*Union* sur l'état très-alarmant de M. le comte de Chambord, ainsi que divers autres renseignements empruntés aux journaux du matin. Nous voulons encore espérer que l'événement ne justifiera pas les très-vives et très-légitimes appréhensions des nombreux amis et partisans du prince.

Les organes bonapartistes parlent avec respect de l'illustre malade. Citons, pour exemple, ce passage de la *Patrie* :

Nous avons toujours été trop respectueux de la personne de Monsieur le comte de Chambord, pour ne pas accueillir avec regret cette fâcheuse nouvelle ; nous comprenons plus que tout autre peut-être la douleur que ressentent en ce moment les amis fidèles du prince agonisant, car nous aussi nous avons été bien cruellement frappés dans ce que nous avons aimé et servi avec dévouement.

Il n'est pas jusqu'aux journaux républicains qui ne disent les louanges du comte de Chambord. Le *National* commence ainsi un long article :

Après avoir longtemps contesté le danger imminent qui menaçait la vie du comte de Chambord, l'*Union* a sonné hier le coup de cloche suprême. L'homme qui était à lui seul la branche aînée des Bourbons, le dernier descendant français de Louis XIV, est étendu sur son lit de mort. En présence de cette tombe entr'ouverte, la réserve et la modération sont un devoir. Ajoutons que c'est un devoir facile. Les adversaires les plus résolus des principes dont le fils de la duchesse de Berry était le représentant, ont toujours respecté sa personne et son caractère. Il n'a point attiré de désastres sur notre pays. Il n'a point provoqué de guerre civile. Il tenait son drapeau et défendait ou plutôt rappelait les droits qu'il s'attribuait sans tomber dans l'intrigue, sans fomenter des conspirations. C'était un prétendant, mais jamais, sans doute, prétendant ne fut plus fier, plus désintéressé, plus étranger aux manœuvres de la politique militante.

La *Liberté* apporte plus d'émotion encore et plus d'admiration dans les réflexions que lui inspire la maladie du prince :

Il serait superflu d'examiner, dès à présent, les conséquences politiques de la disparition de celui qui représentait, dans la société moderne avec une si inflexible autorité, le principe et les prétentions de la monarchie de droit divin. Tout le monde comprend quelle force elle donnerait aux représentants de la monarchie constitutionnelle devenus les chefs uniques de tout le parti royaliste.

Mais, encore une fois, ce n'est pas le moment d'aborder d'aussi graves questions. Le comte de Chambord n'est peut-être pas encore sorti de ce monde et sa succession ne s'est pas encore ouverte.

Ce qu'on peut affirmer seulement, et nous aimons à le dire à cette heure suprême, nous qui n'avons jamais été de ses partisans, c'est que, si Dieu le rappelle à lui, pas une parole de haine ne retentira sur sa tombe. Tous les partis, même ceux qui n'ont cessé de prétendre au trône, honoreront la grandeur et la constance de ses convictions. Ce fut un caractère comme on en trouve peu de nos jours. Incarnation d'une doctrine incompatible avec l'esprit et les vœux de la France du dix-neuvième siècle, mais majestueuse par les souvenirs et les gloires du passé, il n'a jamais consenti à dévier la tradition dont il était l'héritier et le gardien ; il mourra dans l'invincible foi de ses pères, noblement enseveli dans les plis de son drapeau.

Enfin le XIX^e siècle fait le portrait suivant du comte de Chambord :

Si M. le comte de Chambord était pour nous, un homme d'un autre âge dont nous expliquions sans peine par sa naissance et son éducation les préjugés et les illusions, il y avait quelque chose qui s'imposait dans cette foi profonde, persistante, invincible et indomptée au principe, dont il se considérait comme l'incarnation vivante. Son ambition fut autre que vulgaire. Il ne consentit à fléchir devant aucune considération humaine ; il eût cru tout à la fois s'abaisser et se souiller. Il ne prêta les mains à aucune intrigue ; il n'accepta aucun compromis, même lorsqu'il semblait que le succès assuré fût au bout ; il fit le désespoir des habiles, déchirant d'un revers de main leurs toiles d'araignées. Il n'écoula pas plus les téméraires que les habiles, et quand on l'invita à demander à la guerre civile le triomphe de ses droits, il refusa encore, ne voulant point de tache de sang français sur son drapeau blanc. S'il consentait à recevoir la couronne, il ne voulait pas la prendre. Enfant du miracle, il attendait un miracle qui le replaçât sur le trône, et l'attendait de Dieu seul, sans y vouloir aider. Entre tant de prétendants et de représentants des monarchies déchues, il a sa figure à part, haute et fière. En lui, la race de nos vieux rois aura noblement fini, et l'histoire saluera avec respect, comme nous le faisons, celui qui fut le dernier des Bourbons de France.

LETRE PARISIENNE

Correspondance spéciale de l'*Echo du Roannais*.
Paris, le 2 juillet 1883.

A l'heure où je vous écris, aucune nouvelle communication émanant de Frohsdorf n'est parvenue à Paris. Depuis les nouvelles communiquées par l'*Univers* et l'*Union*, on ne sait absolument rien de nouveau relativement à la santé de M. le comte de Chambord. A la Chambre, règne la plus vive anxiété ; à droite, comme à gauche une morne stupeur indique que c'est vraiment une haute personnalité que celle qui est peut-être sur le point de s'éteindre. Que veut dire ce silence se demande-t-on de tous côtés ? nous pré-sage-t-il une bonne ou mauvaise nouvelle ? Les suppositions, comme vous le pensez, vont leur train, et l'on va jusqu'à se demander si le gouvernement n'aurait pas, dans un but quelconque, interprété quelque télégramme nouveau. On voudrait, assurément un député de la droite, avant d'annoncer officiellement la triste nouvelle de la mort de Henri V — si malheureusement elle se confirme, — avoir le temps de bannir le plus vite les princes d'Orléans que l'on va commencer à redouter maintenant qu'ils deviennent les héritiers légitimes du trône. Je ne saurais vous dire ce qu'il y a de vrai dans cette assertion, mais il est certain qu'elle cause ici une longue et pénible émotion. Ce qui donne une apparence de vérité à cette rumeur, c'est que l'on se rappelle la phrase prononcée par M. Jules Ferry lors de la discussion relative aux princes d'Orléans : « A quoi bon les proscrire maintenant ? dit alors le président du conseil. Ce serait tout différent si le comte de Chambord était mort ! » Le moment d'agir serait-il donc venu, d'après le chef du cabinet ? Quoiqu'il en soit, ce que tous les ministres de la République ne pourront empêcher, ce sont les manifestations pieuses qui vont certainement se produire de tous les côtés. Ce matin, des messes nombreuses ont été dites dans toutes les églises de la capitale, conformément au vœu exprimé par l'*Union* qui demandait à la France entière des prières pour son chef légitime. Une foule nombreuse avait tenu à assister à cette pieuse manifestation qui est, certes, de nature à montrer à nos gouvernants qu'ils n'ont pu encore rallier tous les Français à la cause de la République, en dépit ou peut-être même à cause de leurs persécutions et de leurs rigueurs.

Comme vous le pensez, tout s'efface aujourd'hui devant la triste nouvelle qui précède. C'est à peine si l'on s'occupe de l'élection qui a eu lieu hier à Passy, laquelle se serait fort commentée en temps ordinaire. La journée d'hier promet, en effet, un nouveau succès aux conservateurs ; leur candidat M. Acloué a obtenu 905 voix sur 2298 électeurs inscrits. S'il n'a pas rallié la moyenne nécessaire pour être élu du coup, il a néanmoins distancé de beaucoup ses rivaux qui ont eu l'un 532 et les autres 330 et 462 suffrages. Le scrutin de ballottage, vous le voyez, assu-

re de grandes chances de succès à M. Acloué, à condition toutefois que les habitants de Passy consentent à retarder de quinze jours leur départ pour la campagne. Deux autres élections municipales doivent avoir lieu le 15 août, mais dans des quartiers moins favorisés que celui de la Muette. Aucun candidat ne s'est présenté.

Le gouvernement a eu beau tergiverser et trouver des prétextes pour reculer les interpellations de MM. Granet et la Vieille, il est obligé maintenant d'en accepter la prompte discussion. M. Granet, vous le savez, veut interpellier le ministre des affaires étrangères sur la politique que le gouvernement compte suivre dans l'Extrême-Orient et sur les événements du Tonkin. Contrairement aux affirmations de M. Jules Ferry, c'est M. Challemel-Lacour lui-même qui répondra à l'interpellation de M. Granet, car revenu samedi de Vichy, il a repris dès hier la direction des affaires étrangères. Dans ces conditions, la présence de M. Jules Ferry à la tribune serait tout-à-fait contraire aux usages parlementaires. La seconde interpellation sera adressée par M. La Vieille à M. Martin-Feuillée. Elle portera sur le mouvement judiciaire qui a paru samedi à l'*Officiel*, et concernera plusieurs nouveaux juges de paix dont le député de la Manche n'approuve pas la nomination.

Le Sénat s'inspirerait-il des traditions de la Chambre des Députés ? Dans ce cas, il aurait grand tort, assurément. Voici qu'on trouve, parmi les membres de la Chambre haute qui ont voté en faveur du gouvernement lors du débat provoqué samedi par M. Béranger, le nom de M. Challemel-Lacour. Or, le ministre des affaires étrangères étant rentré samedi, à onze heures du soir, à Paris, il est assez surprenant qu'il ait pu à quatre heures déposer son bulletin dans l'urne. Mais passons. On trouve encore que M. Waldeck-Rousseau ne doit pas être trop fier de sa victoire, attendu que les 16 voix de majorité qu'il a obtenues lui ont été accordées — et au-delà — par les sénateurs qui sont en même temps fonctionnaires et qui ont dû naturellement voter pour les membres du gouvernement. Autrement, le jeune ministre aurait parfaitement pu être battu. Ce qui aurait certes infligé un rude coup à son amour-propre.

Le gouvernement ne dissimule pas l'inquiétude que lui cause la maladie du chef de la maison de Bourbon. « Comment va le prince ? Que va faire le comte de Paris ? » Telles sont les questions que les ministres posent aux membres de la droite. Ces derniers sont naturellement très réservés. La première dépêche relative au comte de Chambord arriva hier à une heure. Le soir, il en survint une seconde dans laquelle le marquis de Dreux-Brézé était invité à informer officiellement M. le comte de Paris ou son représentant, M. Bocher, de la situation du prince. M. Bocher, fit immédiatement chauffer un train pour Eu. Ce matin, le petit-fils de Louis-Philippe était de retour et se rendait aussitôt en voiture de cérémonie chez le représentant du comte de Chambord. M. le marquis de Dreux-Brézé avait auprès de lui MM. Lucien Brun, le marquis de Charrette et le comte de la Viennette. La visite n'a pas duré plus de cinq minutes. Un quart d'heure après, M. le marquis de Dreux-Brézé, accompagné du général de Charrette, se présentait avec le même cérémonial chez le comte de Paris et lui rendait la visite qu'il avait reçue.

Cette démarche a causé une vive impression. C'est l'événement de la journée.

SAINT-FORGEUX.

LE MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Le *Times* s'occupe de M. Challemel-Lacour dans sa correspondance :

« Ce n'était pas, hélas ! M. Challemel-Lacour qui pouvait apporter la paix et la concorde avec lui. Ce que M. Ducloux a commencé par son incapacité diplomatique, M. Challemel-Lacour, le continue par son caractère irritabile, nerveux et énervant. Les salons d'attente ont été vides depuis qu'il est au quai d'Orsay. »

« Je n'ai pas encore vu un seul diplomate qui n'ait éprouvé toutes les fois que son devoir l'appelle aux audiences hebdomadaires du ministre des affaires étrangères. La première fois qu'il a reçu le corps diplomatique, M. Challemel-Lacour a fait une attaque à fond de plus de dix minutes sur un diplomate, des plus distingués. A la fin, ce diplomate, irrité mais se conte-

nant, dit en s'inclinant devant le nouveau ministre : « Mais collègues attendent leur tour, et je suis sûr qu'ils entendront avec plaisir la fin du discours de votre Excellence », et il se retira. »

Cette scène révèle tout le caractère de M. Challemel-Lacour. Nous retrouvons dans M. Challemel-Lacour, ministre des affaires étrangères, le proconsul lyonnais disant à ses amis en parlant des mobiles de Carayon-Latour : Fusillez-moi tous ces gens-là !

On sait quelle déplorable impression M. Challemel-Lacour produisit à Londres comme ambassadeur. Le prince de Galles fut obligé de demander son changement à Gambetta. M. Challemel-Lacour apportait dans ses relations avec ses collègues du corps diplomatique des manières telles que personne ne l'abordait. Les salons de l'ambassade de France restaient déserts. La cour elle-même ne pouvait sentir ce désagréable et grincheux personnage.

« M. Jules Ferry, poursuit M. de Blowitz, a dit un jour, au début de la carrière de M. Challemel-Lacour : « Vous verrez qu'il étonnera les diplomates par ses bonnes manières. » Je n'ai jusqu'ici jamais entendu parler d'une surprise de ce genre.

« Un diplomate disait, il y a quelques jours : « Les relations internationales d'un pays ne devraient jamais dépendre de la digestion, d'un homme. » Un autre a dit : M. Challemel-Lacour va reprendre possession de ses fonctions. Je vais m'en aller, si je le peux. Quand je vais le voir, j'ai toujours peur de m'en retourner mordu, et pourtant il se contraindait. »

M. Challemel a un mauvais caractère ; c'est ce que l'on appelle une vilaine nature ; cette vilaine nature se complique encore de ce fait que le susdit Challemel-Lacour est affligé d'une gastralgie qui irrite énormément son système nerveux et le rend le plus grincheux, le plus hargneux, le plus insupportable des individus.

Ainsi la France est bien lotie avec un tel ministre des affaires étrangères !

INFORMATIONS

L'Union annonce que les manifestations qui devaient avoir lieu à l'occasion de la saint Henri et notamment le banquet de la jeunesse royaliste le 8 du courant à St-Mandé, sont provisoirement décommandés.

La nouvelle de la maladie de M. le comte de Chambord a, paraît-il, vivement ému le gouvernement. Même d'après le Gaulois, à qui nous laissons la liberté de son assertion, M. Jules Grévy et Jules Ferry auraient examiné s'il ne conviendrait pas, en cas où les princes d'Orléans iraient à Frohsdorf, de prendre à leur égard des mesures de rigueur.

Une élection au conseil général pour le canton de l'île Bouchard (Indre-et-Loire) a eu lieu. Le nombre des électeurs inscrits était de 2.919, celui des votants de 2.349.

M. Pélissier, conservateur, a été élu par 1.306 voix ; M. Girault-Banne, républicain, n'a eu que 1.039.

L'Intransigeant annonce que le progrès socialiste électoral de l'arrondissement de Narbonne a choisi le citoyen Fournière pour son candidat dans l'élection législative du 22 juillet.

Le citoyen Fournière fut, on se souvient, l'un des promoteurs de la grève de Bessèges, et comme tel il subit une condamnation à six mois de prison.

M. de la Roche Saint-André, appelant du jugement du tribunal de la Roche-sur-Yon,

qui l'avait condamné à 1200 fr. d'amende pour outrages à la gendarmerie par voie de dénonciation d'un crime imaginaire, vient d'être condamné par la cour de Poitiers à quinze jours de prison et 200 francs d'amende.

Dimanche a eu lieu à Marseille une manifestation en mémoire de Garibaldi. Une centaine de personnes y assistaient. Dans le cortège on remarquait deux médaillons funéraires portés l'un par les délégués démocrates des deux mondes, l'autre par des citoyennes de la libre-pensée. Les manifestants, partis de la place de la Joliette, ont traversé les principales rues de la ville. Le cortège s'est arrêté devant le cercle Esquiros et a crié : « Vive Esquiros ! Vive Garibaldi ! » Au cimetière, plusieurs discours ont été prononcés en français et en italien.

La commission relative à l'artillerie de forteresse s'est réunie sous la présidence de M. de Freycinet. Le ministre de la guerre a exposé les raisons qui lui semblent plaider en faveur de son système, consistant, comme on sait, dans la suppression du train d'artillerie.

Après le départ du ministre, le président a mis en discussion le projet, qui a été adopté par 6 voix contre trois abstentions.

Le général Farre est nommé rapporteur.

Le bureau du conseil municipal de Paris a demandé au président de la République une audience particulière pour le prier d'assister le 12 juillet courant, à l'inauguration de la statue de la République.

L'assentiment de M. Jules Grévy est subordonné au caractère des discours qui seront prononcés dans cette circonstance.

On assure que dans la dernière séance de la commission des chemins de fer des incidents très vifs se seraient produits au sujet de l'obstruction dont les conventions sont l'objet : on ajoute même que M. Hugot aurait refusé de suivre la commission dans cette voie et aurait donné sa démission.

La « neutralité de l'école » s'affirme de plus en plus. Il y a quelques jours, dans le canot de Charenton, pour l'obtention du certificat d'études primaires, on a donné aux enfants, comme sujet de narration, des développements sur les mots : Liberté, Egalité, Fraternité. M. Sarcey, auquel le fait est signalé, trouve que le choix était fort judicieux et rentre dans les objets d'études qui sont proposés aux enfants des écoles primaires. Il ne lui trouve d'ailleurs rien de politique. Ce sont des applications qu'on enregistre, mais qui ne se discutent pas.

MADAGASCAR

Le Standard publie le récit suivant de l'occupation de Tamatave d'après une dépêche datée de cette ville, 14 juin :

Le bombardement du fort dura deux heures, au bout desquelles 900 Français occupèrent la ville, mais 500 hommes seulement furent laissés comme garnison, les autres retournèrent à bord des vaisseaux. Pendant ce temps les Hovas se retirèrent sur les montagnes où des renforts leurs furent envoyés de Tamatave. On s'attend à un engagement, car des détachements français battent la campagne autour de la ville.

Tous les Français habitant Tananarive ont dû quitter la capitale dès le début des hostilités. On craint beaucoup pour leur sûreté : jusqu'à présent aucun d'eux n'a atteint la côte.

dans le dos... Tartarin de Tarascon avait un coin de la rotonde ; il s'y installa de son mieux ; et en attendant de respirer les émanations musquées des grands félins d'Afrique, le héros dut se contenter de cette bonne vieille odeur de diligence, bizarrement composée de mille odeurs, hommes, chevaux, femmes et cuir, victuaille et paille moiste.

Il y avait de tout un peu dans cette rotonde. Un trappeur, des marchands juifs, deux cocottes qui rejoignaient leur corps — le troisième hussards, — un photographe d'Orléansville... Mais, si charmante et variée que fut la compagnie, le Tarasconais n'était pas en train de causer et resta là tout pensif, le bras passé dans la brassière, avec ses carabines entre ses genoux... Son départ précipité, les yeux noirs de Baïa, la terrible chasse qu'il allait entreprendre, tout cela lui troublait la cervelle, sans compter qu'avec son bon air patriarcal, cette diligence européenne, retrouvée en pleine Afrique, lui rappelait vaguement le Tarascon de sa jeunesse, des courses dans la banlieue, de petits dîners au bord du Rhône, une foule de souvenirs... Peu à peu la nuit tomba. Le conducteur alluma ses lanternes... La diligence rouillée sautait en criant sur ses vieux ressorts ; les chevaux trottaient, les grelots tintaient... De temps en temps là-haut, sous la bache de l'impériale, un bruit de ferraille... C'était le matériel de guerre.

Tartarin de Tarascon, aux trois quarts assoupi, resta un moment à regarder les voyageurs comiquement secoués par les cahots, et dansant devant lui comme des ombres fallottes, puis ses yeux s'obscurcirent, sa pensée se voila, et il n'entendit plus que très vaguement geindre l'essieu, des roues, et les

ALSACE-LORRAINE

D'après le Journal d'Alsace, le plan d'études qui réduit de moitié l'enseignement du français dans les gymnases et qui le supprime dans les écoles préparatoires aurait été distribué aux directeurs des différents établissements et serait, par conséquent, devenu définitif. On affirme que ce plan d'études a encore subi, depuis la délibération en conseil d'Etat, un changement aggravant, en ce sens que l'on aurait supprimé l'un des passages permettant l'introduction, là où les circonstances l'exigent, des modifications au plan d'études normal.

ÉTRANGER

Angleterre

L'Observer croit savoir que quatre des membres de la commission du tunnel sous-marin, sont favorables au projet, quatre sont opposés et deux ne se sont encore arrêtés à aucune décision.

Le Daily News assure que les déclarations des juristes anglais à la dernière réunion des armateurs, déclarations d'après lesquelles la concession de M. de Lesseps n'aurait rien de commun avec la construction d'un nouveau canal, n'ont pas eu pour effet de convaincre Lord Granville.

Autriche

L'empereur s'est rendu à Gratz dimanche après-midi pour assister aux fêtes du sixième centenaire de la prise de possession de la Styrie par la dynastie autrichienne. Sa Majesté a été reçue avec enthousiasme, dans toutes les stations décorées pour la circonstance, par les autorités civiles et militaires, par le clergé et par les populations accourues pour l'acclamer. C'est surtout à Gratz que la manifestation a revêtu un caractère imposant. Peu s'en est fallu même que les ovations ne dégénérassent en désordre au moment du passage de la retraite aux flambeaux qui était suivie par une foule énorme.

COUPS DE CISEAUX.

C'est une tradition et un usage dans les couvents de Bénédictins qu'il y ait dans la cour ou le jardin une grande cage renfermant des corbeaux. Il y avait donc des corbeaux qui inquiétaient le gouvernement, et dernièrement, lors de la troisième invasion du couvent par le sous-préfet de la Flèche, accompagné de ses gendarmes et de ses sergents ordinaires, ce fameux magistrat voulut expulser les corbeaux.

Il fit ouvrir la grande cage, espérant que les corbeaux fileraient, mais les corbeaux refusèrent de partir. Alors le sous-préfet prit lui-même dans les provisions qu'il avait apportées un morceau de viande crue qu'il présenta aux corbeaux en dehors de la cage ; mais les corbeaux ne se laissèrent pas tenter par la viande du sous-préfet. Alors le sous-préfet furieux ordonna à un gendarme de tirer son grand sabre, d'entrer dans la cage, de ferrailler contre les corbeaux et de les expulser manu militari.

Le bon gendarme ferrailla, mais inutilement. Les corbeaux volaient en tous sens ; il y en eut même qui commirent des incongruités sur le tricorne du gendarme.

Le préfet, informé de ce fait, a télégraphié à son ministre Waldeck-Rousseau ; il attend des ordres. On pense que Waldeck va s'entendre avec son collègue Thibaudin pour envoyer contre les corbeaux du couvent de Solesme une compagnie du génie et une batterie d'artillerie.

En attendant, le gendarme a reçu la médaille militaire pour le courage qu'il a montré en entrant dans la cage aux corbeaux.

flancs de la diligence qui se plaignaient...

Subitement, une voix, une voix de vieille fée, enrouée, cassée, fêlée, appela le Tarasconais par son nom : « Monsieur Tartarin ! monsieur Tartarin ! »

— Qui m'appelle ?

— C'est moi, monsieur Tartarin ; vous ne me reconnaissez donc pas ?... Je suis la vieille diligence qui faisait — il y a vingt ans — le service de Tarascon à Nîmes... Que de fois je vous ai porté, vous et vos amis, quand vous alliez chasser les casquettes du côté de Jonquères ou de Bellegarde... Je ne vous ai pas remis d'abord, à cause de votre bonnet de Teur et du corps que vous avez pris ; mais sitôt que vous vous êtes mis à ronfler, coquin de bon sort ! je vous ai reconnu tout de suite.

— C'est bon ! c'est bon ! fit le Tarasconais un peu vexé.

Puis, se radoucissant :

— Mais enfin, ma pauvre vieille, qu'est-ce que vous êtes venu faire ici ?

— Ah ! mon bon monsieur Tartarin, je n'y suis pas venue de mon plein gré, je vous assure... Une fois que le chemin de fer de Beaucaire a été fini, ils ne m'ont plus trouvée bonne à rien et ils m'ont envoyée en Afrique... Et je ne suis pas seule, presque toutes les diligences de France ont été déportées comme moi. On nous trouvait trop réactionnaires, et maintenant nous voilà toutes ici à mener une vie de galère... C'est ce qu'en France vous appelez les chemins de fer algériens.

Ici la vieille diligence poussa un long soupir ; puis elle reprit :

— Ah ! monsieur Tartarin, que je le regrette, mon beau Tarascon ! C'était alors bon

M. Alphonse Daudet, dans la Nouvelle Revue, raconte plaisamment quelle colère excita, parmi les Tarasconais, l'apparition de son Tartarin de Tarascon, il y a quinze ans :

« Et, sans rire, une fois Tarascon est monté.

« C'était en 1878, quand la province foisonnait dans les hôtels, sur les boulevards et sur ce pont gigantesque jeté entre le Champ de Mars et le Trocadéro. Un matin, le sculpteur Amy, Tarasconais naturalisé Parisien, voyait pointer chez lui une formidable paire de moustaches venues en train de plaisir, sous prétexte d'exposition universelle, en réalité pour s'expliquer avec Alphonse Daudet au sujet du brave commandant Bravida et de la Défense de Tarascon un petit conte publié pendant la guerre.

« Que ? nous y allons, chez Daudet ? »

« Ce fut leur premier mot, à ces moustaches tarasconaises, en entrant dans l'atelier ; et, quinze jours durant, le sculpteur Amy n'eut que cette phrase aux oreilles : « Et autrement, où le trouve-t-on ce Daudet ? » Le malheureux artiste ne savait plus qu'imaginer pour m'épargner cette apparition héroïque. Il menait les moustaches de son « pays » à l'Exposition, les perdait dans la rue des Nations, dans la galerie des machines, les arrosait de bière anglaise, vin hongrois, lait de jument, boissons exotiques et variées, les étourdissait de musiques mauresques, tzigane, japonaise, les bousait, les harassait, les hissait, — comme Tartarin sur son minaret, — jusqu'aux tourillons du Trocadéro. Mais la rancune du Provençal tenait ferme, et de là-haut, guettant Paris, le sourcil froncé, il demandait :

« Est-ce qu'on la voit sa maison ? — Quelle maison ? — Te !... de ce Daudet, pardi ! » Et comme cela partait. Heureusement le train de plaisir chauffait et remportait, inassouvi, la vengeance du Tarasconais ; mais, celui-là, parti, il pouvait en venir d'autres, et de tout le temps de l'Exposition je ne dormis pas. C'est quelque chose, allez, de sentir sur soi la haine de toute une ville ! Encore aujourd'hui, quand je vais dans le Midi, Tarascon me gêne au passage ; je sais qu'il m'en veut toujours, que mes livres sont chassés de ses librairies, introuvables même à la gare, et du plus loin que j'aperçois dans l'embarcadere du wagon le château du bon roi René je me sens mal à l'aise et voudrais briser la station.

« Voilà pourquoi je profite de cette édition nouvelle pour offrir publiquement aux Tarasconais, avec toutes mes excuses, l'explication que l'ancien commandant en chef de leur milice était venu me demander. Tarascon n'a été pour moi qu'un pseudonyme ramassé sur la voie de Paris à Marseille, parce qu'il ronflait bien dans l'accent du Midi et triomphait, à l'appel des stations, comme un cri de guerrier apache. »

A la suite d'une grave indisposition, le grand-père de Mlle Lili a été mis au régime exclusif du lait. Mais le docteur, le trouvant guéri, vient de lui permettre des aliments plus substantiels.

Un ami de la maison, s'adressant à la charmante fillette, lui demandait, hier :

— Comment va votre grand-père ?

— Alors celle-ci joyeusement :

— Oh ! il va beaucoup mieux. Depuis deux

jours, le médecin a permis de le sevrer.

Un ténor demande un engagement dans un

théâtre de province.

— Dans quel opéra désirez-vous débiter ?

— Dans la Juive.

— Vous savez le rôle ?

— C'est-à-dire que je sais le premier acte.

— Hé bien ! et le reste ?

— Oh ! c'est inutile ; le public ne me laisse

jamais aller plus loin !

temps pour moi, le temps de la jeunesse ! il fallait me voir partir le matin, lavée à grande eau et toute luisante avec mes robes vernissées à neuf, mes lanternes qui semblaient deux soleils et ma bache toujours frottée d'huile ! C'est ça qui était beau quand le postillon faisait claquer son fouet sur l'air de : *Lagadigadeou, la Tarasque, la Tarasque* ! et que le conducteur, son pistolet en bandoulière, sa casquette sur l'oreille, jetant d'un tour de bras son petit chien, toujours furieux, sur la bache de l'impériale, s'élançait lui-même là-haut, en criant : « Allume ! allume ! » Alors mes quatre chevaux s'ébranlaient au bruit des grelots, des aboiements, des fanfares, les fenêtres s'ouvraient, et tout Tarascon regardait avec orgueil la diligence détalant sur la grande route royale.

Quelle belle route, monsieur Tartarin, large, bien entretenue, avec ses bornes kilométriques, ses petits tas de pierres régulièrement espacés, et de droite et de gauche ses jolies plaines d'oliviers et de vignes... Puis, des auberges tous les dix pas, des relais toutes les cinq minutes... Et mes voyageurs, quelles braves gens ! des maires et des curés qui allaient à Nîmes voir leur préfet ou leur évêque, de bons taffetassiers qui revenaient du Mazet bien honnêtement, des collégiens en vacances, des paysans en blouse brodée tous frais rasés du matin, et là-haut, sur l'impériale, vous tous, messieurs les chasseurs de casquettes, qui étiez toujours de si bonne humeur, et qui chantiez si bien la valse, le soir, aux étoiles en revenant !...

(A suivre).

AVENTURES PRODIGIEUSES DE TARTARIN de TARASCON

Par ALPHONSE DAUDET.

DEUXIÈME ÉPIQUE CHEZ LES TEURS

Le temps d'inspecter son matériel, de s'armer, de se harnacher, de réchauffer ses grandes bottes, d'écrire deux mots au prince pour lui confier Baïa, le temps de glisser sous l'enveloppe quelques billets bleus mouillés de larmes, et l'intrepide Tarasconais roulait en diligence sur la route de Blidah, laissant à la maison sa négresse stupéfaite devant le narghilé, le turban, les babouches, toute la détroque musulmane de Sidi Tartarin qui traînait piteusement sous les petits tréflés blancs de la galerie...

TROISIÈME ÉPIQUE

CHEZ LES LIONS

LES DILIGENCES DÉPORTÉES.

C'était une vieille diligence d'autrefois, capitonnée à l'ancienne mode de drap gros bleu tout fané, avec ces énormes pompons de laine rêche qui, après quelques heures de route, finissent par vous faire des moxas

CHRONIQUE RÉGIONALE

L'orage d'aujourd'hui. — Un orage violent a commencé à 5 heures et quart et n'est pas terminé à l'heure où nous mettons sous presse.

Espérons qu'il n'aura pas eu dans nos environs de plus mauvais résultats qu'à Roanne, où il paraît se borner à de gros coups de tonnerre, à une pluie violente et à l'interception de nos dépêches.

L'incendie du Faubourg-Mulsant. — Cett nuit, vers onze heures et demie du soir, un incendie très-considérable a détruit en entier un dépôt de chiffons appartenant à M. Fayet, de Renaison.

Vers neuf heures du soir environ, M. Fayet, avait ramené un âne à l'écurie et était reparti pour son domicile, sans rien remarquer d'anormal.

A onze heures et demie le feu s'est déclaré partout à la fois, comme si une trainée de poudre l'eût conduit instantanément dans toutes les parties du bâtiment.

Alimenté par une quantité considérable de chiffons plus ou moins huileux, de débris et de débris de papier, le feu, en un instant, eut atteint des proportions qui ne laissèrent aucun espoir de rien sauver.

A un moment donné il a présenté un spectacle véritablement grandiose et terrifiant. On peut en effet, se faire une idée de la fournaise que, devait présenter un bâtiment de 65 mètres de longueur sur 15 de largeur, bondé jusqu'au couvent de quantités pareilles de matières éminemment inflammables.

Les deux pompes du chemin de fer, aidées bientôt de celles de la ville, ont attaqué vivement le foyer. Autant eût valu y employer une seringue, tellement le brasier était intense partout à la fois.

L'eau du reste était absolument insuffisante, n'étant fournie que par les puits du quartier. La police, malgré l'inutilité évidente des chaînes, a exécuté ses ordres, qui consistent à ne pas laisser partir ceux qui les composent. Cela a donné lieu à un épisode tragico-cambrien.

Un pauvre diable de plâtrier italien, après une sainte lundie concupiscent, était venu prêter son concours et mettait de son mieux sur le brasier un élément qu'il s'était bien gardé toute la journée de mettre dans son verre.

Mais pour être pochard on n'en est pas moins homme.

Aussi l'émotion, la fatigue opérant sur lui un effet laxatif, il voulut rompre la chaîne pour trouver aux environs un *côté des hommes* quelconque. Refus formel de la police; observations respectueuses du patient. Refus des policiers. A la fin, n'y tenant plus, le malheureux, en se débattant, finit par honorer de sa confiance les sousliers de l'un de ceux qui lui refusaient une permission vainement sollicitée par lui.

Heureusement pour l'inflexible policeman, ça porte bonheur.

On ignore les causes du sinistre; mais on croit pouvoir les attribuer à une combustion spontanée causée par la fermentation des chiffons.

Malheureusement pour M. Fayet, les pertes sont considérables. Il les évalue en marchandises à 70,000 fr. et il n'était assuré que pour 30,000.

L'immeuble peut avoir pour 15,000 fr. de dégâts, couverts entièrement par l'assurance. Circonstance navrante pour la victime, il avait là depuis un mois une commande très-importante pour la papeterie de Villerest, et dont on lui faisait différer l'envoi faute de place.

Les pompiers ont travaillé toute la nuit et ne sont repartis qu'à huit heures, en laissant une pompe sur le lieu du sinistre, ce n'était pas inutile, car le feu s'est rallumé après-dîner.

Une fugitive. — La semaine dernière, la police de Tarare a dû procéder à l'arrestation d'une jeune personne de Roanne qu'elle a remise à sa mère, qui était venue la chercher. Cette jeune fille âgée de 17 ans, avait quitté le toit paternel, pour venir rejoindre à Tarare, un jeune ouvrier brodeur.

Le noyé de dimanche. — Le corps du jeune Goutaland a été enfin retrouvé ce matin un peu au-dessous du pont du chemin de fer, et transporté à l'hôpital.

Noyade. — Dimanche, dans l'après-midi, un vieux pêcheur à la ligne, de Briennon, le père Coquard, ancien régent du canal de Roanne à Digoin, fort connu et fort estimé dans tout le pays, est mort victime de son dévouement favori.

Voulant dégager sa ligne, retenue par des herbes aquatiques, il a glissé sur la berge et est tombé dans la Loire où il s'est noyé.

Des marins, témoins de l'accident, n'ont pu le retirer de l'eau que lorsque l'asphyxie était déjà complète.

Le père Coquard était âgé de 86 ans; c'était un ancien militaire et son enterrement, qui doit avoir lieu demain matin à 9 heures, donnera lieu certainement à des manifestations de la sympathie dont il était entouré.

Jouteurs-sauveteurs de la Loire. — La société de jouteurs-sauveteurs de la Loire nous prie d'annoncer que l'école de natation installée au-dessus du pont du chemin de fer

est ouverte depuis hier; les baigneurs y trouveront des professeurs de natation.

Nérone. — Retour du festival de Charlieu. — On nous signale un accident ou, pour mieux dire, un incident qui a marqué le passage à Balbigny de la fanfare de St-Germain-Laval, revenant de Charlieu.

Elle était arrivée hier à 1 heure 1/2 de l'après-midi par le train de Roanne et s'était rendue à l'hôtel Lafay, à Balbigny.

En arrivant à cet établissement, deux musiciens, exténués de fatigue et suffoqués par l'épouvantable chaleur qu'il faisait, ont perdu connaissance. Des soins empressés les ont bientôt fait revenir à eux et leur état ne présente rien d'inquiétant.

St-Symphorien-de-Lay. — Nécrologie. — M. l'abbé Margotton, doyen des curés du canton, desservant de la paroisse de St-Victor-sur-Rhins, est décédé samedi.

Son enterrement solennel a eu lieu hier matin, sous la présidence de M. l'abbé Gilbert, archiprêtre de St-Symphorien.

La cérémonie devait avoir lieu à 10 heures, on alla demander à M. le maire de laisser sortir les enfants des écoles pour y assister. Ce fonctionnaire a formellement refusé la permission demandée. Par suite, l'enterrement a eu lieu à 11 heures seulement, après la sortie des classes. On a remarqué aux funérailles beaucoup de personnes qui ne fréquentent pas l'église; mais le trop strict observateur de la loi Ferry brillait par son absence; ce qui a été fort commenté et surtout blâmé.

M. le curé Margotton était né en 1790 et résidait à St-Victor depuis 1793. Il était donc âgé de 93 ans. Depuis le Concordat, qui remonte à 1804, c'était le second curé de St-Victor-sur-Rhins.

Situation générale. — Elle est toujours des plus belles dans le canton de St-Symphorien. Le temps splendide qu'il a fait ces derniers jours a permis de rentrer un foin très-sec, bien qu'ayant conservé sa belle couleur verte. Les cours sont peu élevés à cause de l'abondance. Les derniers marchés se sont traités à 2 fr. 60 et 2 fr. 75 le quintal, soit 5 20, et 5 50 les 100 kilos.

La vigne a les meilleures apparences. Si le beau temps continue la crainte de l'oïdium devra être écartée.

Toutes les cultures de légumes sont dans un état très-satisfaisant. Les pommes de terres sont superbes; depuis longtemps on ne les avait vu aussi belles et en aussi grande abondance. Les cours seront probablement peu élevés; nous les ferons connaître.

Les arbres fruitiers donnent les plus grandes espérances. Les blés sont très-hauts et bien fournis, les seigles sont un peu moins beaux que les blés. Des marchés importants d'avoine ont été traités cette semaine à 4 francs.

Lapacaudière. — Noyade. — Dimanche matin, un triste événement s'est passé à Corée, à quelque distance de la ferme du sieur Morin, à Vivans.

Ce granger avait à son service François Décloître, âgé de 22 ans, originaire de St-Bonnet-des-Quarts, qui voulut aller se baigner avec le jeune fils de son maître dans un étang voisin. L'imprudent, s'étant avancé jusqu'à un endroit où il existe un tourbillon, a tout-à-coup disparu sous l'eau.

Son compagnon se mit à crier au secours, mais lorsque les recherches purent commencer, il était déjà trop tard et le cadavre n'a pu être retrouvé, qu'à 8 heures et 1/2 alors que tout secours était inutile.

La femme Morin, maîtresse de la victime, s'est distinguée par l'intrépidité avec laquelle elle s'est mise à l'eau toute vêtue pour essayer de sauver le malheureux.

Vol. — La montre volée mercredi matin à Mme Dionnet jeune, de St-Martin-d'Estreaux, a été retrouvée dimanche sur la fenêtre de cette dame, dans un pot à fleurs, où elle avait été déposée pendant la nuit. La chaîne, une chaîne en jais et non en or, était enroulée autour; l'anneau en or de la montre manquait.

En présence de cet incident, l'enquête va, croit-on, être abandonnée.

Arrondissement de St-Etienne.

Une grève. — La chambre syndicale des mouleurs en fer et cuivre et modelleurs du canton de Saint-Chamond, communique la note suivante aux journaux de Lyon :

« La compagnie des forges et aciéries de la marine et des chemins de fer de Saint-Chamond, voulant imposer le travail aux pièces à ses ouvriers mouleurs, ceux-ci ont écrit au directeur qu'il leur est impossible de l'accepter. »

« N'ayant reçu aucune réponse, ils ont quitté leurs travaux et déclaré se mettre en grève jusqu'à ce qu'ils aient obtenu satisfaction. »

« La chambre syndicale prie les ouvriers mouleurs de ne pas se diriger sur Saint-Chamond jusqu'à nouvel ordre. »

Les mouleurs des forges et fonderies de l'Horme ont suivi l'exemple et ont quitté leurs travaux samedi dernier.

Encore M. Jinot. — Lundi, au tribunal correctionnel de St-Etienne, importante affaire de régie. Le sieur Richard, cordonnier et débitant de vins dans un local appartenant au trop célèbre Jinot, conseiller municipal socialiste, a été condamné à mille francs d'amende conjointement et solidairement avec un épicer de la ville et une femme qui

transportait l'alcool de son débit à cette épicerie.

Il y aura appel; on ira peut-être même en cour de cassation, car le sieur Jinot n'est pas de ceux qui jamais se reconnaissent coupables. Mais, pour ceux qui le connaissent, il n'y a pas doute.

Dépêches de la journée

La santé du comte de Chambord

Paris, 3 juillet, 10 heures, matin.

M. le marquis de Dreux-Brézé a reçu à 1 heure du matin une dépêche ainsi conçue :

« 7 heures 28 soir. »

« Le calme signalé par le télégramme de ce matin persiste, mais les médecins sont toujours aussi inquiets. »

« Baron de Raincourt. »

Le général de Charrette a reçu une dépêche datée de la même heure ainsi conçue :

« Très léger temps d'arrêt dans la maladie. »

« Raincourt. »

Le comte de Paris est parti hier soir pour Frohsdorf avec les ducs de Nemours et d'Angoulême.

Le prince de Joinville partira ce soir.

Le duc d'Aumale ne s'y rendra pas, sa situation militaire le soumettant toujours à une demande d'autorisation au ministre de la guerre.

Le gouvernement délibère sur les mesures à prendre.

Paris, le 3 juillet, 4 heures 15 soir.

M. le comte de Blacas me communique une dépêche ainsi conçue :

« Wiener Neustadt, 3 juillet, »

« midi vingt, »

« Légère amélioration depuis vingt-quatre heures. »

« Raincourt. »

Le comte de Cheigné, arrivé ce matin de Frohsdorf dit avoir quitté M. le comte de Chambord dimanche à onze heures du matin.

Le prince venait de se réveiller d'une léthargie qui avait duré trois heures.

En reprenant connaissance, le prince demanda aux médecins et à son entourage quelle était sa situation exacte.

Les médecins répondirent qu'elle était des plus graves.

M. le comte de Chambord demanda aussitôt : « Est-elle désespérée ? »

Les médecins répondirent négativement.

Alors M. le comte de Chambord ordonna au comte de Cheigné d'envoyer au marquis de Dreux-Brézé la première dépêche insérée dans l'Union de dimanche soir et lui enjoignit de partir immédiatement pour Paris afin de remplir une mission tenue secrète.

Il ne nous est encore parvenu aucune nouvelle directe plus récente que celle que je vous ai déjà télégraphiée ce matin.

Défense étant faite à tous les royalistes d'aller en ce moment à Frohsdorf, le prince de Léon et le duc de la Rochefoucauld-Bisaccia ont dû se résigner à rester à Paris.

La maladie de M. le comte de Chambord passe pour être un abcès du pylore. La situation actuelle ne paraît pas, en mettant les choses au mieux, pouvoir se prolonger au delà de huit jours.

Les ministres se sont entretenus ce matin, en conseil, de la situation créée par la grave maladie de M. le comte de Chambord et des mesures à prendre éventuellement contre les princes d'Orléans.

Rien n'a transpiré des résolutions prises.

M. le comte de Paris, interrogé hier sur le quai de la gare, au moment de son départ pour Frohsdorf, par un de ses familiers, sur la question de savoir s'il lancerait un manifeste à la France, a répondu : « Je ne sais pas si je le ferai, mais je dois me souvenir que si je suis, de droit, héritier du roi des Français, les circonstances font également de moi l'héritier du roi de France. »

Paris, 3 juillet, 5 heures soir.

Au dernier moment, le bruit court d'une légère amélioration dans l'état de M. le comte de Chambord.

Paris, 5 h. 35 m.

La France croit savoir que le conseil des ministres s'est préoccupé des mesures que le gouvernement pourrait prendre dans le cas où les princes d'Orléans feraient acte de prétendants au décès du comte de Chambord.

Le même journal publie une dépêche ainsi conçue :

« Vienne, 3 juillet, 11 heures, matin. — Le « dernier bulletin officiel de Frohsdorf dit : « l'état du malade est meilleur depuis hier « soir. Les médecins déclarent que la mala- « die d'estomac dont souffre le prince est sé- « rieuse; cependant il n'existe aucun danger « imminent. »

« La maladie a nécessité un changement radical de régime. »

« Le comte a considérablement maigri. » La semaine dernière, l'affaiblissement étant devenu inquiétant, les professeurs Billroth et Drasche furent aussitôt mandés auprès du prince.

Ils ordonnèrent un régime spécial.

Pendant la consultation, le comte se montrait fort gai et ne manifestait aucune inquiétude.

Le comte de Chambord n'est pas atteint d'une maladie de cœur, ainsi qu'on l'a prétendu, mais d'une gastrite aggravée par une chute de cheval qu'il fit récemment à Goritz.

Conseil des Ministres

Les ministres se sont réunis ce matin à l'Élysée sous la présidence de M. Grévy.

M. Hérissou a lu les dépêches reçues d'Égypte relativement à l'épidémie du choléra. Elle reste stationnaire; le nombre des décès se maintient au même chiffre.

M. Hérissou a annoncé l'arrivée du transport l'Annamite à Saigon avec 850 hommes.

Les ministres ont décidé que des poursuites seraient exercées contre les orateurs de la réunion publique de la Reine-Blanche qui ont demandé la mort des jurés ayant condamné Louise Michel.

Le conseil des ministres a délibéré sur les affaires du Tonkin, sur les interpellations annoncées de MM. Granet et Delafosse et sur la ligne de conduite à suivre dans le cas où les conventions avec les Compagnies ne seraient pas votées avant la séparation des Chambres.

Dans cette hypothèse, le gouvernement serait disposé à demander au Parlement de se séparer vers le milieu de la semaine prochaine pour revenir dans les premiers jours de septembre.

Le choléra en Égypte

La mortalité est surtout considérable à Damiette, où le choléra fait une centaine de victimes par jour, presque exclusivement parmi les indigènes.

A Mansourah, viennent de succomber à cette maladie le vice-consul d'Italie et une dame européenne.

Les autres villes du pays sont jusqu'à présent préservées du fléau.

On annonce cependant que deux ou trois décès se seraient produits à Alexandrie; mais la nouvelle mérite confirmation.

Etat civil de la ville de Roanne.

Des 2 et 3 juillet 1883.

MARIAGES (1)

Barnon Jean-Claude, 26 ans, et Monnat Marie, 19 ans, tisseurs.

NAISSANCES (6)

Perrin Jean-Claude, fils d'Henri, tisserand, et de Guillemet Alexandrine, canneluse.

Paire Clotilde, fille de Louis, teinturier, et de Benetiere Claudine, tisseuse.

Terrier Jeanne, fille de François, employé de commerce, et de Faury Catherine, cuisinière.

Dandrieux Amélie, fille de Jean-Baptiste, chaudronnier, et de Pinchon Marguerite, lingère.

Taloud Henri-Paul-Louis, fils de Jean-Marie, voyageur de commerce, et de Monvenoux Marie.

Chatumet Francisque-Edmond, fils de Jean, et de Bonnet Marie-Françoise, tisseurs.

DÉCÈS (3)

Robert Jeanne-Marie, 74 ans, veuve de Terlon Etienne.

Dedon Claudine, 24 ans, bobineuse, célibataire.

Givre Euphrosine, 27 ans, tisseuse, épouse de Couty Antoine, couvreur.

BOURSE DE PARIS

du 3 juillet 1883

Précédente clôture		VALEURS.	Dernier cours
78 62	3 % Français		78 47
108 10	5 % id.		108 17
92 80	5 % Italien		91 90
141 5	Paris-Lyon-Méditerranée		141 0
512	Nord d'Espagne		515
697	Autrichiens		697
451	Lombards		451
2367	Sarragosse		2380
557	Suez		555
1303	Crédit Lyonnais		1302
	Crédit Foncier		

Demandez chez tous les libraires

PIERRE RAMBAUD

ÉPIQUE DE LA TERREUR DANS LE ROANNAIS.

par E. FERLAY.

Un volume de 400 pages. PRIX : 2 fr.

VIN DE QUINQUINA DU CODEX

(préparation supérieure)

PHARMACIE DE LA LOIRE

6, place St-Etienne, 6, ALBERTIN, pharmacien de 1^{re} classe.

FAITS DIVERS

Un cadeau dangereux. — Il y a des cadeaux fort dangereux, c'est ce que vient d'éprouver un professeur d'histoire naturelle au Muséum de Pesti. Un ami du savant avait jugé à propos de lui expédier une magnifique vipère mesurant trois mètres de long, trouvée dans les bois de Mehadia.

L'expéditeur avait oublié d'avertir son ami que cette vipère était encore vivante. Le professeur Krent ouvrit sans défiance le bocal. Immédiatement il ressentit deux piqûres, l'une à la main gauche et l'autre à la main droite.

Bien que des secours très rapides lui aient été prodigués par ses confrères, le savant hongrois n'est pas encore hors de danger.

Les Araucaniens à Paris. — Dans quelques jours il y aura une curieuse exhibition au Jardin d'Acclimatation à Paris.

Il s'agit de quatorze Araucaniens qui sont arrivés lundi dernier à Bordeaux, à bord du paquebot Anglais *Britannica* et que l'on avait embarqués le mois dernier à Coronel.

La troupe se compose de six hommes, de quatre femmes et de quatre enfants, dont l'un encore à la mamelle.

Les hommes, forts et robustes, ont le teint rouge jaunâtre; ils portent une longue chevelure noire; ils sont peu barbus, ne se rasent pas et épilent avec un petit instrument leur maigre moustache; leurs pieds et leurs mains sont petits et bien faits.

Les femmes sont, elles aussi, assez robustes; elles portent une coiffure en forme de turban blanc et bleu, et ont autour du cou et sur la poitrine de grandes plaques en argent que l'on est tenté de prendre pour des fonds de boîtes en métal blanc.

Le berceau de l'enfant encore à la mamelle se compose d'une petite planche carrée sur laquelle est ficelé le bébé, qui est, pour son âge, d'une grosseur remarquable.

Les Araucaniens, qui vont d'ordinaire les pieds nus, portent parfois des bottes en peau très souple.

Leur vêtement se compose d'une sorte de couverture qu'ils drapent autour de leur corps. Ils ont l'habitude de se badigeonner la figure avec de la couleur rouge. Ils parlent un idiome rude et qui paraît assez bizarre; l'un d'eux, qui parle à peu près l'espagnol, sert d'interprète à ses camarades.

Ils se nourrissent de pommes de terre bouillies et boivent de l'eau sucrée. Ils ont apporté avec eux des instruments du pays, tels que des tambourins; ils ont également des selles et des peaux de bêtes sauvages provenant de leur chasse, et plusieurs caisses contenant divers produits de leurs pays.

C'est avec les plus grandes difficultés qu'on les a décidés à quitter le sol natal pour venir en France; mais le voyage ne paraît leur avoir laissé que des impressions agréables. Ils fument très volontiers, et très volontiers aussi absorbent des liqueurs fortes, mais, afin d'éviter des querelles entre eux, on ne leur en donne que rarement.

L'apparition des Araucaniens à Paris excitera certainement la curiosité du public, car c'est la première fois, assure-t-on, que des gens de leur tribu ont mis le pied sur le territoire français.

Après les avoir exhibés à Paris, on les conduira à Londres, et de là dans les principales villes de France.

Un plaideur féroce. — Boissy, ce plaideur mécontent qui a tué, en pleine audience, d'un coup de pistolet, M. Mounier, président du tribunal de Blidah, comparait vendredi devant la cour d'assises d'Alger.

L'affluence était considérable. Après la lecture de l'acte d'accusation qui tend à l'établir la préméditation et le caractère violent de l'accusé, M. le président procède à l'interrogatoire de Boissy qui nie toute espèce de préméditation.

La cour entend ensuite les dépositions des témoins au nombre d'une soixantaine.

Les débats de l'affaire ne se sont terminés que samedi. Boissy a été condamné à la peine des travaux forcés à perpétuité, le jury ayant rapporté un verdict écartant la préméditation.

Quatre hommes au fond d'un puits. — Quatre ouvriers qui travaillaient à la réparation d'un puits dans une fabrique appartenant à M. Richter, à Lille, ont été ensevelis sous une masse effroyable de terre et de maçonnerie. On s'empressa de leur porter secours.

Les deux premiers qu'on retira étaient morts. C'étaient le père et le fils, ouvriers de la fabrique, où le père travaillait depuis vingt-six ans.

On travailla ardemment au déblaiement; le troisième ouvrier qu'on retira respirait

encore. Quant à la quatrième victime, on désespéra de la retrouver vivante.

Le puits avait près de quinze mètres de profondeur.

Une scène tragique. — Ces jours derniers, il s'est passé à Szegedin, sur l'échafaudage entourant la flèche de la tour du nouvel hôtel de ville, une scène des plus tragiques. Un individu, ayant réussi à se glisser dans la partie supérieure de l'édifice, s'était mis à tirer des coups de revolver sur les ouvriers travaillant au-dessous. Deux d'entre eux furent atteints, l'un par une balle et l'autre par une tuile. Impossible d'ailleurs d'approcher ce furieux, car il avait détruit l'escalier conduisant au sommet de l'échafaudage.

Aussi les agents de police se virent-ils obligés de tirer sur lui d'en bas. Le malheureux ne tarda pas à être atteint d'une balle; il se tira alors quatre coups de revolver et tomba mort sur l'échafaudage.

Un monsieur qui craint les gendarmes. — Voici un fait bien singulier:

Un cultivateur en roses, nommé Sancier, âgé de soixante et un ans, demeurant rue de Gagny 6, à Clichy-sous-Bois (Seine-et-Oise), s'est rendu mercredi matin, à neuf heures, boulevard du Palais, à Paris, et a prié un gardien de la paix de le mettre en état d'arrestation.

— Je suis venu à Paris, a-t-il dit, parce que j'ai tiré un coup de fusil sur le maire de ma commune et je ne veux pas être arrêté par des gendarmes.

Le gardien de la paix croyant avoir affaire à un fou le conduisit chez M. Kuehn, commissaire de police, qui après l'avoir interrogé séance tenante, l'a consigné à sa disposition.

Il résulte des renseignements recueillis par M. Kuehn, que le fait, dont Sancier s'est accusé, est absolument exact. Samedi dernier, le cultivateur a tiré sur le maire de sa commune, à la suite d'une discussion d'intérêts.

Sancier, qui, de peur d'être arrêté par des gendarmes, a quitté sa famille et est venu jusqu'au centre de Paris, afin de se constituer prisonnier, a été remis entre les mains des gendarmes de Pontoise, pour lesquels il manifeste une si profonde répulsion.

Le crime de Macon. — Pendant la nuit de dimanche à lundi, vers une heure du matin, un drame sanglant a eu lieu dans une maison située rue Sirène, 8, à Macon.

Au rez-de-chaussée de cette maison, existe une petite buvette tenue par un sieur Langeron. C'est une sorte de trou noir et infect, dont la clientèle se compose principalement de filles de mauvaises vie et de leurs souteneurs.

Vers onze heures du soir, Langeron, qui était en état d'ivresse, se prit de querelle à propos d'une fille publique, dit-on, avec le nommé Charles Clavet, âgé de 27 ans, ouvrier plâtrier, logé en garni dans son auberge.

Des gros mots et des injures furent échangés de part et d'autre, puis la querelle finit par s'apaiser.

Clavet, qui était également ivre, regagna sa chambre et rien ne semblait plus devoir troubler le repos de la nuit, quand vers une heure du matin, on entendit de nouveaux cris.

Langeron, toujours sous l'influence des boissons alcooliques, avait cherché dispute à sa femme, et devenu furieux, il avait saisi un fusil double, la menaçant de la tuer. Déjà il dirigeait le canon de son arme vers la malheureuse, affolée, quand elle parvint à l'écartier et à s'enfuir dans la rue.

Langeron la suivit, mais ne pouvant l'atteindre, il revint et s'engagea dans l'escalier qui conduisait à la chambre de Clavet. Là il appela l'ouvrier, en lui adressant les plus grossières injures.

Clavet qui l'entendait, s'arma alors d'un pied de table et sortit de sa chambre. Mais à peine était-il sur le palier qu'un coup de feu retentissait. Le malheureux recevait la décharge dans la tête et il tombait sanglant et inanimé sur le bord de la rampe; la mort avait été instantanée.

Langeron eût-il alors conscience du crime qu'il venait de commettre et la vue du cadavre lui rendit-elle la raison? Toujours est-il qu'il se déchargea un coup de son arme sous le menton.

Attiré par les détonations et par les cris que poussaient les voisins, la police accourut et procéda à l'arrestation du meurtrier qui, était occupé à bander sa blessure avec un mouchoir.

Le parquet fut mandé en toute hâte, et peu d'instants après on transportait d'urgence à l'hôpital le cadavre de la victime et Langeron, dont la blessure, paraît-il, n'offre pas de gravité.

Terrible incendie à Bagnols-sur-Cèze, sept victimes. — Huit maisons de la commune de Bagnols-sur-Cèze, près d'Uzès (Gard), viennent d'être réduites en cendres.

On a retiré des décombres trois cadavres carbonisés et quatre autres personnes sont gravement brûlées.

La population est sous le coup de la plus douloureuse impression.

La cause de ce sinistre est encore ignorée.

Drame épouvantable dans une prison. — On écrit de Valence (Espagne), 27 juin:

La prison de Saint-Augustin, de Valence, vient d'être le théâtre d'un drame épouvantable. C'est dans le préau que s'est déroulée cette scène de sang.

Deux prisonniers, José Porta et José Casalta, ont une discussion. Tout à coup, ce dernier sort de sa poche un de ces terribles couteaux valenciens dont la lame, de 30 centimètres de long, porte ces mots écrits en caractères rouges: *Viva mi dueno!* « Vive mon maître! » et à six reprises, il l'enfonce jusqu'à la garde dans le cœur de l'autre. Dès le premier coup, Porta était tombé: il ne devait plus se relever.

Un gardien, Manuel Fernandez, s'avance alors sur l'assassin pour s'emparer de sa personne. Mais Casalta, les yeux hors les orbites, se précipite, semblable à une bête féroce, et lui plante son couteau dans le cœur. A son tour, Fernandez tombe: il était mort. Tout cela s'était fait en moins de temps qu'il n'en faut pour l'écrire.

Deux géoliers se présentent attirés par le bruit.

De son côté, le soldat de faction appelle du renfort. En même temps, l'assassin, dont la fureur touche au paroxysme, bondit de droite et de gauche et blesse plus ou moins grièvement tous ceux que rencontre son arme. L'écume blanchit ses lèvres. Il hurle les plus horribles blasphèmes. Ses vêtements, ses mains, jusqu'à sa figure, toute sa personne sont rouges de sang.

Le factionnaire lui tire un coup de fusil, et le manque. Accouru à l'appel de son camarade, un autre soldat fond sur l'assassin, baïonnette en avant. Mais l'assassin a fait prestement une évolution qui le sauve, et le malheureux soldat, ne trouvant plus d'appui au bout de son arme, tombe en avant.

Casalta, que cette intervention de militaires armés a rendu plus furieux encore et plus fou, s'il est possible, se jette sur cet infortuné et, en deux coups de couteau posés en croix, il l'éventre. Au moment où il se relevait pour commettre un autre crime, le caporal Vela trouva enfin moyen de l'arrêter d'un coup de baïonnette dans le côté gauche.

Malgré cette blessure, il a encore fallu toutes peines du monde pour avoir raison de ce misérable. On a dû l'attacher et le porter ainsi sur un lit de l'infirmerie, où il expirait deux heures après.

— Quand j'ai vu les cadavres des deux gardiens, a-t-il dit, et le soldat me présenter la pointe de sa baïonnette, j'aurais voulu que cet homme me tuât; mais j'étais poussé par une idée plus forte que ma volonté, celle d'être tué en tuant moi-même. De là, toutes mes résistances.

Terrible incendie. — Un épouvantable incendie qui a réduit en cendres une dizaine de maisons et fait trois victimes, a éclaté vendredi matin, à Saroils, canton d'Anzat-le-Lugnet (Puy-de-Dôme).

Aussitôt que le feu s'est déclaré, c'est-à-dire sur les onze heures du matin, toute la population s'est portée sur les lieux du sinistre et, malgré son dévouement, elle a vu avec désespoir les maisons brûler faute d'eau.

La rue de ce village en flammes, les cris des malheureux qui se trouvaient dans les maisons, et les hurlements des bestiaux, tout cela était effroyable à voir.

Un homme dévoué, en voulant porter secours, a été grièvement brûlé par les flammes; une femme d'une cinquantaine d'années et une fille de sept ans ont péri dans le feu.

Leurs cadavres ont été retrouvés entièrement carbonisés et leurs funérailles ont eu lieu au milieu de la consternation la plus grande.

Toute la population du village et des environs a accompagné à leur dernière demeure ces deux victimes de ce terrible incendie.

Dix ménages environ se trouvent réduits complètement à la misère; tout leur mobilier ainsi que leurs instruments aratoires ont été détruits.

Fort heureusement que les autres habitants se sont portés à leur secours pour les aider dans leur triste situation.

Les causes de ce sinistre sont complètement inconnues et toute idée de malveillance doit être écartée, car l'incendie a été purement accidentel.

EN VENTE A LA
LIBRAIRIE DÉCHAUME
TOUTES LES NOUVELLES PUBLICATIONS ILLUSTRÉES

LIBRAIRIE BROU
NOUVEAUTÉS

AVIS AUX CULTIVATEURS

Par suite des pluies continuelles de l'automne dernier, il est certain malheureusement que l'oïdium, ce terrible ravageur de nos vignobles, fera, cette année de très-bonne heure son apparition.

Tout vigneron soucieux de ses intérêts et de l'avenir de sa vigne doit s'efforcer de combattre ce fléau.

Le moyen le plus sûr est le SOUFRAGE dès la première pousse.

La maison **AUBOYER**, tenant à satisfaire sa nombreuse clientèle, vient de traiter un marché important de soufre sublimé, 1^{er} choix, qu'elle donnera aux prix minime de 25 fr. les 100 kilog. logé en sacs de 60 kilog.

MAGASIN DE VENTE,
rue des Bourassières, 2, à ROANNE

LIBRAIRIE RAYNAL

10, rue du Collège, 10,

On trouve toujours dans cette librairie toutes les nouveautés littéraires, artistiques et scientifiques, avec remises considérables sur des prix marqués.

FLEURS

La maison **AUBOYER** prévient le public qu'elle tient à la disposition des acheteurs un choix complet de plantes ornementales et de serres et de fleurs.

APERÇU DES PRIX:
Plantes à massifs, telles que: Geraniums, Hélioïtropes, Verveines, Ageraltums, Antheims, etc., le 100, 20 fr.

Plantes à mosaïque: Coleus, Alternanthera, Sempervivum, Erisine, Ficoïde, etc., le 100, 25 fr.

Plantes à feuillages pour appartement, bouquets de fête, de mariage, etc.

Plants de fleurs annuelles tous repiqués, 2 fr. le cent.

CRÉDIT LYONNAIS

FONDÉ EN 1863

Capital: 200 Millions

SIÈGE SOCIAL A LYON
AGENCE DE ROANNE

Le **CRÉDIT LYONNAIS** bonifie en ce moment:

5% aux Bons à échéances, à 2 ans

4% id id à 18 mois

3% id id à 1 an

2 1/2% id id à 6 mois

2% id id à 3 mois

2% id id à vue

ASSURANCES

Le Monde: Vie, Incendie, Accidents.
Caisse Paternelle: Vie, Accidents.

LECONS

D'ALLEMAND ET D'ANGLAIS

Par un ancien élève de l'Université de Vienne.

LECONS DE PIANO

Méthode du Conservatoire de Vienne

S'adresser au bureau du journal, cours de la République.

Etude de M^e HELLE, notaire.

A VENDRE DE GRÉ A GRÉ
EN BLOC OU PAR LOTS

LE CLOS BARGE
à la Livatte

Qui sera prochainement traversé par un boulevard de 15 mètres de large.

Superficie à vendre: 28000 mètres carrés.

Facilité de paiement. Possibilité de suite.

S'adresser à M^e HELLE, notaire.

A LOUER DE SUITE
APPARTEMENT

TOUT RÉPARÉ A NEUF

De 7 Pièces au 3^e étage

Maison VADON, rue de Cadore, n^o 1.

Pour louer, s'adresser au bureau

du journal, cours de la République.

MONTAIGUT-CHARDONNET

Marchand-tailleur rue St-Elisabeth, 66, à Roanne
Choix varié de Draperies haute nouveauté pour hommes et jeunes gens.

Grand assortiment de Confections pour Dames, en tous genres et dans tous les prix.

CARROSSERIE
FORGE, CHARRONNAGE, MENUISERIE, PEINTURE ET SELLERIE,
HARNAIS EN TOUS GENRES, ARTICLES D'ÉCURIE.

L. CHOUDARD

Rue Nationale, 26, à ROANNE.

Ateliers de construction, rue du Rivage.

Pour BALS, FÊTES et SOIRÉES

DEMANDEZ:

LIMONADE GAZEUSE

S-T-ALBAN

Obtenue avec le gaz naturel des sources, bien supérieure aux limonades factices.

Roanne: Imprimerie E. FERLAY. Le gérant: E. FERLAY.